

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

Mars 2020

Données de l'observatoire départemental

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	8	21	-13	-61,9%	-43,2%
Tués	1	4	-3	-75,0%	-39,6%
Blessés	10	21	-11	-52,4%	-44,3%

	Aisne	France
Indice de gravité	12,5	6,3

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%		Accidents Mortels	%
Alcoolémie/stupéfiants	3	37,5	Indéterminée	1	100,0
Indéterminée	2	25,0			
Vitesse	1	12,5			

Analyse du mois :

Le département fait le constat d'un accident mortel ce mois-ci :

- Le 20 mars 2020 à 02h00, une femme est percutée par un poids-lourds (enquête en cours).

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois de Mars :

- **L'alcoolémie et stupéfiants représentent : 3 accidents corporels**
- bilan : **4 blessés.**

LES LOCALISATIONS

Accidents corporels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	1	0
RD	5	1
VC	0	0

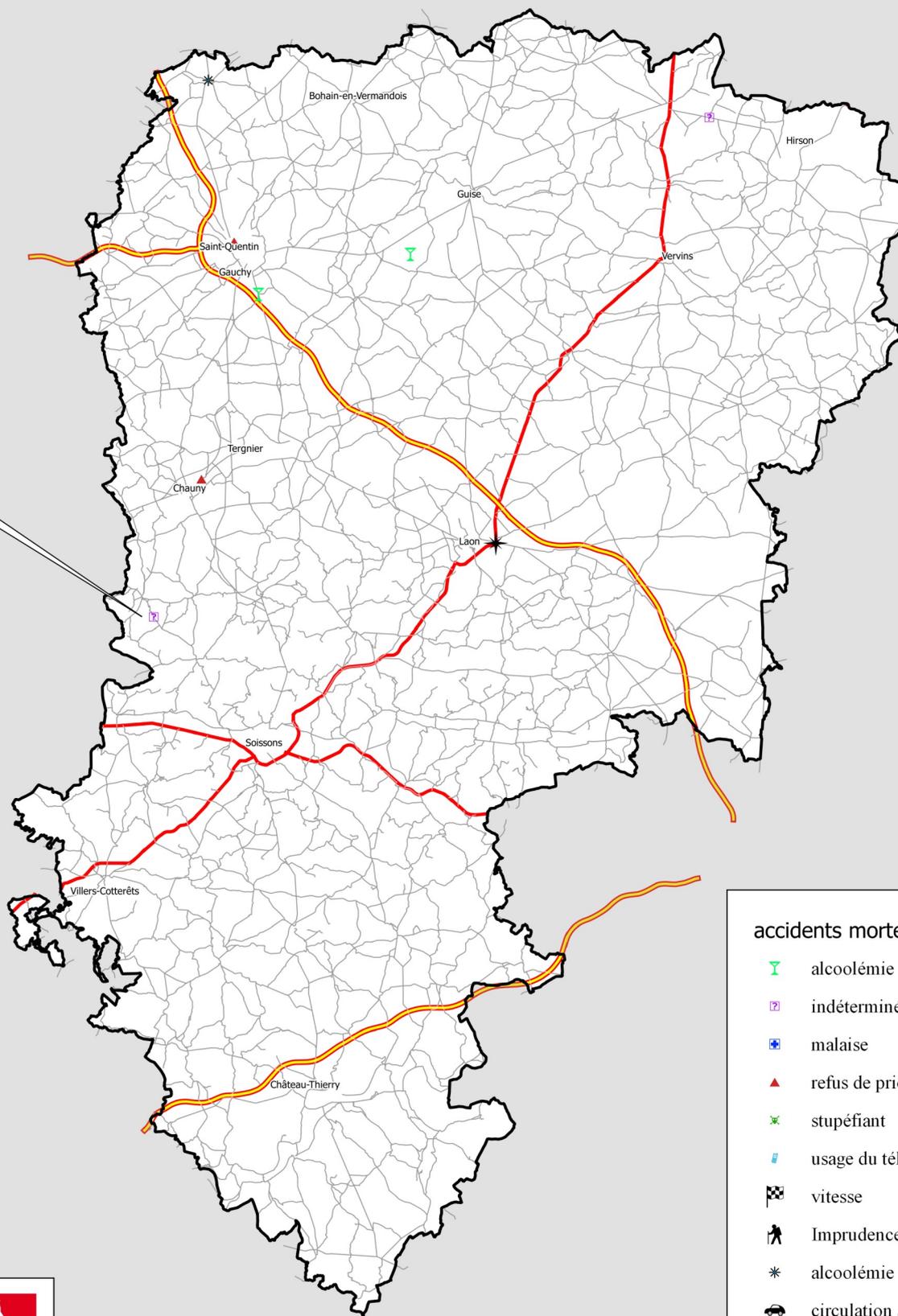
Accidents mortels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	1	0
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 20 accidents corporels, 4 tués et 25 Blessés dont 14 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

ACCIDENTS MORTELS DANS L'AIISNE

en 2020



D6
Saint Aubin
20/03/2020
PL / Piéton
1 tué

- accidents mortels**
- alcoolémie
 - indéterminée
 - malaise
 - refus de priorité
 - stupéfiant
 - usage du téléphone
 - vitesse
 - Imprudence
 - alcoolémie et stupéfiant
 - circulation à gauche
 - manœuvre dangereuse
 - éblouissement



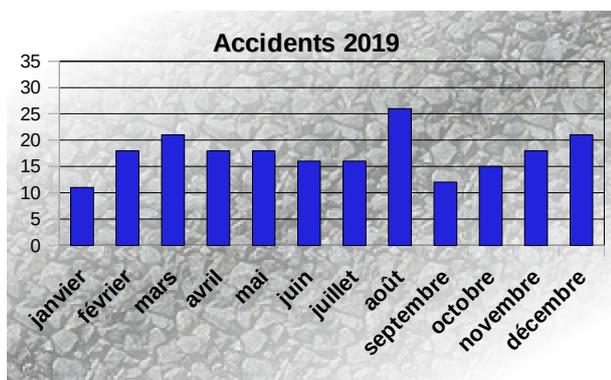
Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
Source : Service Mobilités
Cartographie : observatoire
© BDCarto-IGN
Date : 10/02/2020



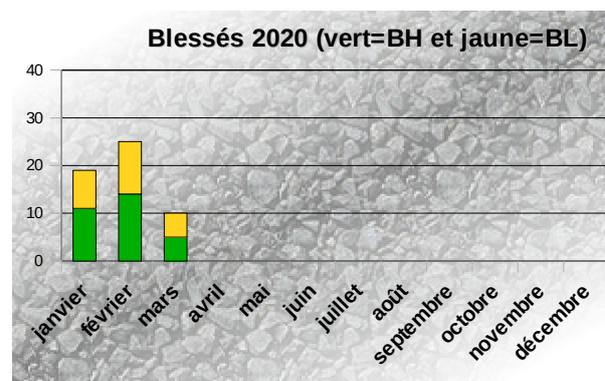
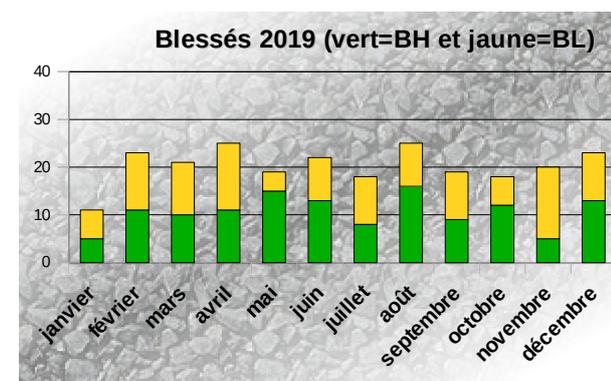
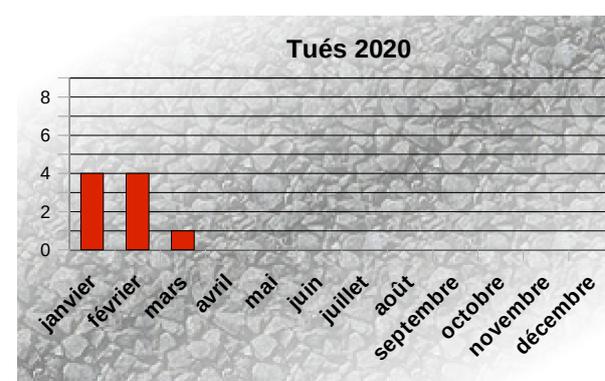
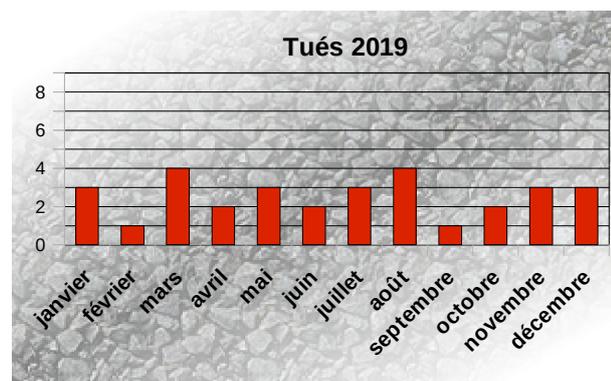
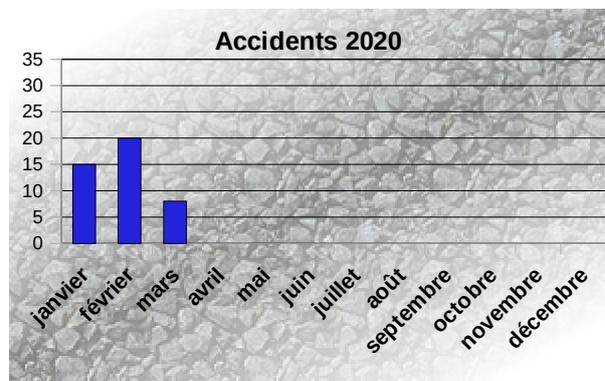
Bilan depuis le début de l'année

	2020	2019	Variation 2019/2020	Aisne	National
Accidents	43	50	-7	-14,0%	-10,6%
Tués	9	8	+1	+12,5%	-14,7%
Blessés	54	55	-1	-1,8%	-10,4%

Bilans mensuels 2019



Bilans mensuels 2020



Bilan de Janvier 2020 à Mars 2020

Bilan: 43 Accidents corporels (dont 8 mortels) - 9 Tués - 54 Blessés

Indice de gravité = 20,9 (France= 5,88)

Principales causes des accidents corporels

Alcoolémie et stupéfiants	Indéterminée	Imprudence
13 soit 30,23%	8 soit 18,6 %	7 soit 16,28 %

Principales causes des accidents mortels

Refus de priorité	Alcoolémie et stupéfiants	Indéterminée
3 soit 37,5 % bilan : 3 tués	2 soit 25 % bilan : 2 tués	2 soit 25 % bilan : 2 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	2	2	
Routes nationales	5	5	0
Routes départementales	27	21	6
Voiries communales	9	1	8

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	0	0	
Routes nationales	1	1	0
Routes départementales	5	3	2
Voiries communales	2	1	1

	Hors agglomération		En agglomération	
Accidents corporels	29	soit 67,4%	14	soit 32,6%
Accidents mortels	5	soit 62,5%	3	soit 37,5%

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	cyclos	vélos	Piétons	Motos	Poids-lourds	Tracteurs	Transports en commun	Autre
Accidents corporels	75	1	4	9	3	10	1	0	0
Accidents mortels	20	0	1	3	0	2	0	0	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL seul	VL contre piéton	VL contre VL
12 soit 27,9%	7 soit 16,3%	6 soit 14%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre piéton	VL seul	VL contre PL
2 soit 25% Bilan: 2 tués	2 soit 25% Bilan: 2 tués	1 soit 12,5% Bilan: 2 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Février 2020	Janvier 2020	Mars 2020
20 soit 46,5%	15 soit 34,9%	8 soit 18,6%

Les mois les plus mortels: Janvier et Février 2020 avec 4 tués/mois.

Mercredi	Samedi	Dimanche
11 soit 25,6%	9 soit 20,9%	6 soit 14%

Le jour le plus meurtrier est le mercredi (3 tués)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le mercredi et le samedi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour :

Le mercredi : de 8h à 16h

Le samedi : de 4h à 8h et de 16h à 20h.

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène :

- de 16h à 20h pendant la semaine.

- Le dimanche de minuit à 8h du matin.

Ce tableau de bord est réalisé par l'observatoire de la sécurité routière de l'Aisne

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique

État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*